

CCVO3F

Compte rendu Réunion téléphonique du 21 avril 2020

Objet : masques grand public en tissu.

Monsieur BEMELS, Président, a envoyé à tous les maires de la CCVO3F, un mail relatant les dernières informations communiquées par le Président de l'AMF à propos de la fourniture des masques à la population. Il propose de passer une commande de 40.000 masques à 2,00 € TTC auprès du Conseil Régional d'Ile-de France.

M. EON souhaite savoir si la région garantit un délai de livraison. Réponse : A la lecture des documents, la réception se fait sous 10 jours.

M. PONIATOWSKI pense qu'une commande auprès de la région est une bonne solution. Elle est présente depuis le début de l'épidémie. Mme PRECRESSE a mis en place une bonne dynamique, « elle fait ce qu'elle dit »

M. DELANNOY demande s'il ne faudrait pas étudier une alternative au cas où le dispositif du CR IDF ne fonctionnerait pas et pour la seconde vague. L'achat sous forme d'un groupement de commande de masques préfabriqués ou la nouvelle offre reçue par mail et envoyée par M. EON pourrait être une solution. Réponse : La région donne une meilleure garantie que de s'adresser à des entreprises méconnues qui ne pourront pas nous assurer l'ensemble des normes exigées ou respecter les délais d'approvisionnement. En ce qui concerne la seconde vague, l'ensemble des Maires n'adhère pas. Ce sont aux commerçants de s'organiser en union pour approvisionner leurs boutiques.

M. le Président précise qu'il ne faut pas perdre de temps dans des discussions, que la commande doit être effectuée ce jour pour être dans les premiers servis. Il propose une commande de 40.000 masques.

M. DELANNOY souhaite que les agents des communes soient inclus dans cet effectif et demande si les **masques** enfant sont prévus car ils représentent environ 15 % de la population.

M. BEMELS précise que le surplus pourra être mis à disposition des communes pour les agents. MM. MACE et BEMELS répondent qu'à ce jour, l'Education nationale et l'Etat se chargent de cet approvisionnement.

M. DELANNOY demande aux Maires de Méry-sur-Oise et l'Isle-Adam comment se déroulent les ateliers. M. EON précise qu'une mobilisation de 40 couturières fabriquent des masques. La ville a acheté tissu et élastique. M. PONIATOWSKI a la même démarche que Méry-sur-Oise. Les bénévoles fabriqueront 3.000 masques pour les personnels du secteur médical et commerçants. M. VAN HYFTE préconise de conserver les bonnes âmes.

M. BEMELS précise que dans la livraison, se trouveront les fiches techniques des masques lavables **trente fois**.

M. DELANNOY souhaite connaître le mode de distribution des masques dans les autres communes. Mme DODRELLE précise qu'une première distribution à la population sera effectuée par la commune de Parmain et ensuite les personnes se prendront en charge. La ville de Parmain fera une remise au domicile des plus de 65 ans puis pour les autres sur des pôles de distribution. Les Maires des petites communes rurales connaissent leur population, il n'y a pas de problèmes. Pour les villes, il est impossible de faire une distribution boîtes aux lettres car les services n'ont pas de **registre** de la population. Il serait **peut-être** judicieux de contacter l'INSEE pour connaître le **recensement de cette année** (**adresse + nombre de personnes** au foyer).

Afin de respecter les consignes de **déconfinement**, l'**idéal** serait une distribution dans la semaine du 11 mai pour l'ensemble de la CCVO3F.

M. DELANNOY souhaite qu'une communication soit faite à partir de la Communauté de communes. Monsieur le Président vous fera parvenir rapidement un point Presse.

M. DAGONET demande si les Maires ont **reçu** une info pour la reprise des **écoles**. La réponse est à prendre avec précaution, d'après les médias, les premières classes à reprendre seraient les CP/CM2 avec 15 élèves par salle. Il faut attendre la confirmation de l'Etat.

Le Président de la CCVO3F

Pierre BEMELS